



## ORIENTATIONS GÉNÉRALES

- O1 - La concertation et la collaboration en matière de protection et de mise en valeur de la forêt;*
- O2 - La reconnaissance de la contribution des fonctions écologiques, économiques et sociales de la forêt au développement durable de la région;*
- O3 - La complémentarité entre la protection et la mise en valeur de la forêt;*
- O4 - L'amélioration des connaissances sur la forêt et le transfert de connaissances vers les décideurs;*
- O5 - La protection de la forêt face aux pressions exercées par les autres utilisations du territoire ou par les divers usages de la forêt;*
- O6 - Le maintien, la protection et le rétablissement des multiples fonctions associées à la forêt;*
- O7 - La mise en valeur des potentiels de la forêt de façon à en optimiser les retombées écologiques, économiques et sociales, maintenant et dans le futur;*
- O8 - L'implication des propriétaires de boisés dans la protection et la mise en valeur de la forêt;*
- O9 - La cohabitation harmonieuse des usages de la forêt et du territoire.*

© Amélie Fréchette, CRRNT Montérégie Est (2009)

## PRIORITÉS PROPOSÉES

- P1 - Freiner les pertes de couvert forestier et augmenter la superficie du couvert forestier par rapport à sa superficie actuelle, dans la perspective de relier les massifs forestiers et les îlots boisés existants;*
- P2 - Protéger les écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE);*
- P3 - Aménager la forêt, dans le but d'en améliorer durablement la qualité, conformément aux bonnes pratiques reconnues et au bénéfice des propriétaires et de la collectivité;*
- P4 - Effectuer un transfert de connaissances au sujet de l'aménagement forestier en ciblant les différents groupes d'intérêt concernés.*



## COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE DE LA MONTÉRÉGIE EST

### *Les ressources forestières de la Montérégie Est*

*Document de consultation, mai 2010*



© Jean-Sébastien Guenette, Québec Oiseaux (date inconnue)



© Virginie Landry (2010), Le monde en images, CCDMD



© Amélie Fréchette, CRRNT Montérégie Est (2009)

## ÉTAT DE SITUATION

Le portrait forestier de la Montérégie Est a bien changé depuis l'arrivée des premiers Européens. Après des milliers d'années d'utilisation extensive, la forêt est soudainement devenue, il y a 350 ans, un obstacle à abattre pour la mise en culture des terres et l'établissement des populations. L'essor de l'exploitation forestière au Québec n'est survenu qu'un peu plus tard. Ainsi, bien que les essences les plus recherchées aient été prélevées en Montérégie Est comme ailleurs, ce n'est pas le facteur prépondérant qui explique le portrait actuel de la forêt. À l'échelle du paysage, la forêt est aujourd'hui fortement fragmentée et l'empiètement des usages urbains, agricoles ou autres se poursuit malgré tout. Là où le couvert forestier persiste, il s'agit souvent de forêts de seconde venue, aux caractéristiques fort différentes de celles de la forêt naturelle. Elles sont considérées, tant sur le plan écologique qu'économique, comme étant de moindre qualité.



© Martine Ruel, CRRNT Montérégie Est (2008)

Les peuplements résineux, tels que cette pinède blanche, sont moins abondants que les peuplements feuillus.

## PROBLÉMATIQUES

### Problématique écologique

- Les milieux forestiers continuent de perdre du terrain en Montérégie Est, à tel point que les fonctions écologiques associées à la forêt risquent d'être compromises.
- La faible couverture forestière dans certains secteurs accroît la **vulnérabilité** à l'érosion éolienne et hydrique. En plus d'appauvrir les sols, cela contribue au problème de la qualité de l'eau. La **réponse hydrologique** des bassins versants peut aussi s'en trouver modifiée, amplifiant les risques naturels (inondations et érosion des berges).
- Les biologistes situent autour de 30% le seuil en deçà duquel on observe des pertes de biodiversité significatives. Les conversions de terres boisées ont introduit un **degré élevé de fragmentation**, surtout dans la plaine agricole. Les espèces fauniques à grand domaine vital n'y trouvent plus l'habitat recherché; des populations sont isolées, ou encore leurs effectifs sont trop faibles pour en assurer la viabilité. La rarefaction des habitats d'intérieur et l'effet de bordure peuvent favoriser certaines espèces, fauniques ou floristiques, au détriment de celles ayant des exigences particulières.
- Nous héritons d'écosystèmes forestiers dont la composition et la structure ont été

« simplifiées ». C'est le résultat d'une régénération parfois déficiente sur les terres autrefois déboisées et, dans certains cas, du prélèvement sélectif des plus belles tiges. Cette perte de diversité pourrait amoindrir leur résilience face aux perturbations (épidémies, verglas, changement climatique, etc.).

### Problématique économique

- La **valeur économique des fonctions écologiques et sociales** de la forêt est peu connue et, par conséquent, peu prise en compte dans les processus décisionnels. Les biens et services que procurent les milieux forestiers ont pourtant une très grande importance pour le bien-être des collectivités et pour le développement régional, et les mesures de compensation peuvent s'avérer très coûteuses.
- Au chapitre de la ressource ligneuse, la région possède un fort potentiel, toutefois peu mis en valeur, alors que l'industrie régionale peine à s'approvisionner localement et recourt à l'importation. Les facteurs sont nombreux et complexes, entre autres :
  - Le manque d'adéquation entre la ressource disponible et les besoins de l'industrie locale;
  - Les investissements considérables que nécessiterait l'amélioration de la qualité des forêts;
  - Le nombre limité de propriétaires actifs à titre de producteurs forestiers;
  - Les divers avantages compétitifs dont bénéficie l'agriculture par rapport à l'exploitation forestière;
  - Les règlements n'offrant pas toujours la souplesse nécessaire aux bonnes pratiques d'aménagement.
- À l'exception de l'acériculture (plus de 660 producteurs en Montérégie), la mise en valeur des produits forestiers non ligneux demeure marginale.

### Problématique sociale

- La tenure privée et le morcellement du territoire font obstacle à une planification forestière cohérente à l'échelle du paysage. La forêt n'appartient et n'est accessible qu'à une faible proportion de la population, alors que ses biens et services dépassent largement les limites de la propriété individuelle.
- Certains choix collectifs, notamment en matière d'utilisation du territoire, peuvent contribuer à la perte et à la fragmentation des milieux forestiers.
- Il subsiste une perception négative de l'aménagement forestier.

### Limites des connaissances actuelles

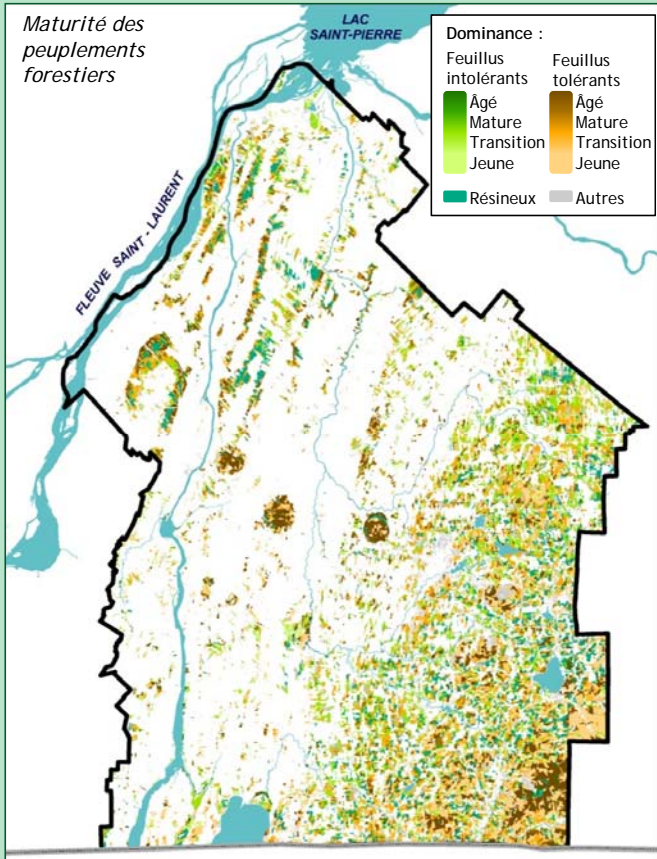
- Des connaissances restent à acquérir, entre autres pour que l'aménagement forestier puisse tenir compte des caractéristiques de la forêt naturelle.
- 61 besoins de recherche ont été identifiés par les acteurs forestiers régionaux.



© Amélie Fréchette, CRRNT Montérégie Est (2009)

## Faits saillants

- Les milieux boisés couvrent environ **31%** du territoire. Plus de **70%** de ces superficies correspondent à des peuplements jeunes ou de transition.
- Ils abritent une multitude d'espèces :
  - plus de **40 essences forestières**;
  - environ **50 plantes vasculaires en situation précaire, dont plus de 10 exclusives à la forêt feuillue**;
  - au moins **90 espèces fauniques, dont 18 en situation précaire**.
- Avec quelque **6500** propriétaires de boisé de plus de 4 ha, la forêt appartient à **1%** de la population. **Un sur cinq** est producteur forestier reconnu.
- Annuellement, les travaux financés par les programmes touchent moins de **0,5 %** des superficies forestières.
- Entre 1999 et 2004, plus de **6600** ha ont été déboisés, soit **3%** du couvert.
- En 2008, plus d'**un demi-million \$** ont servi à financer moins de **200** ha de plantations via les programmes.
- La foresterie et la transformation des produits forestiers représentent plus de **15 000** emplois, **560** entreprises et **3%** du PIB de la Montérégie.
- **75%** du bois des usines de la région provient de l'extérieur du Québec.



## CONSULTATION - FORÊT

Quel niveau d'importance accordez-vous à chacune des priorités proposées pour le sujet « Forêt »?

	TRES IMPORTANT	MOYENNEMENT IMPORTANT	PEU IMPORTANT	EN DÉSACCORD *
<b>P1</b> Freiner les pertes de couvert forestier et augmenter la superficie du couvert forestier par rapport à sa superficie actuelle, dans la perspective de relier les massifs forestiers et les îlots boisés existants;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>P2</b> Protéger les écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE);	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>P3</b> Aménager la forêt, dans le but d'en améliorer durablement la qualité, conformément aux bonnes pratiques reconnues et au bénéfice des propriétaires et de la collectivité;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>P4</b> Effectuer un transfert de connaissances au sujet de l'aménagement forestier en ciblant les différents groupes d'intérêt concernés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\* Si vous êtes en désaccord, veuillez en préciser les raisons :

---



---



---

Y a-t-il selon vous des éléments prioritaires (très importants), en lien avec la forêt en Montérégie Est, qui n'apparaissent pas dans la liste ci-dessus?  
Il peut s'agir de problèmes à résoudre, de potentiels à développer, etc.

---



---



---



---



---

## CONSULTATION - FORÊT

Quel(le)s stratégies, objectifs ou pistes d'action proposez-vous pour mettre en œuvre ces priorités?

---



---